

Consultation - Plan stratégique Ville de Gatineau Commentaires de la Société de transport de l'Outaouais (STO)

Commentaires généraux

1. Bien que la responsabilité du transport en commun sur le territoire de la ville de Gatineau relève de la STO, nous croyons que la mobilité durable (transport en commun et modes actifs) devrait avoir une place plus importante dans le Plan stratégique. Effectivement, bien que nous trouvions louable et approprié que la Lutte aux changements climatiques ait une place centrale, nous croyons que cet enjeu ne sera pas le seul enjeu prioritaire des 5 à 10 prochaines années.

Effectivement, bien que la mobilité durable fasse l'objet de la Stratégie 3.2, il faut comprendre que la mobilité durable n'a pas que des bénéfices en matière de Lutte aux changements climatiques. Effectivement, elle procure plusieurs bénéfices en matière sociale (accessibilité) et économique (efficacité) également, pour ne citer que ces exemples. **La STO recommande de donner plus de place à la mobilité durable, en considérant en faire l'objet d'une Direction stratégique.** Souvenons-nous que la mobilité durable est l'épine dorsale du SADR de la Ville, et joue un rôle crucial, de par la nécessaire planification intégrée des transports et de l'aménagement du territoire, à plusieurs planifications municipales (ex. : PPU) visant l'atteinte des grands objectifs du SADR : densité, mixité, contre l'étalement urbain, etc. De laisser la mobilité durable uniquement représentée dans une Direction stratégique à vocation environnementale sous-représente ses contributions sociales et économiques à notre avis.

2. Également, le Plan stratégique ne mentionne pas la relance post-Covid. Il semble que ce vaste chantier, visant à se relever de tous les impacts majeurs causés par la pandémie, en particulier aux niveaux social et économique et au niveau de la relance du centre-ville, devrait avoir une place centrale dans le Plan stratégique, aux côtés de la Lutte aux changements climatiques, de la Mobilité durable, et des autres enjeux prioritaires identifiés.

Section 2 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

Page 9 : Faiblesses, Ville en mouvement : « Manque de couverture du réseau de transport en commun dans certains secteurs, notamment dans l'ouest »

- Nous comprenons que cette section présente les résultats de la Phase 1 de votre processus de consultation. Nous nous questionnons toutefois sur la formulation ici. Nous croyons que mentionner « l'absence de réseau structurant de transport en commun dans l'ouest » serait plus approprié que la formulation actuelle.

Page 11 : Menaces : « Accessibilité et adaptabilité du transport en commun pour les populations à mobilité réduite »

- Il est à noter que la STO vient d'adopter son nouveau [Plan de développement de l'accessibilité universelle au transport en commun 2021-2025](#), qui vise notamment 100% d'accessibilité universelle pour la flotte d'autobus de la STO à moyen terme.

Section 3 : Enjeux stratégiques

Page 12 : « Enjeu stratégique déterminant » identifié dans le volet Développement : « Manque de fluidité et d'accessibilité des réseaux de transport (transport collectif, actif et réseau routier) »

- À noter, la STO terminera d'ici quelques mois l'*Étude complémentaire pour la réalisation d'un système de transport collectif structurant dans l'ouest de la ville de Gatineau*. Plusieurs autres projets de mesures préférentielles pour bus telles que l'implantation de voies réservées sont également à l'étude actuellement. De plus, la STO s'apprête à lancer la planification de son Plan d'infrastructure 2021-2030 dans les prochains mois, qui détaillera les projets de développement du réseau de transport en commun de la STO, ainsi que la priorisation des interventions sur un horizon de 10 ans.

Section 4 : Projet de Mission (pour consultation)

- À l'exception du mot « dynamiques », nous ne notons aucune notion de mobilité sur le territoire entre les diverses communautés de la Ville ou vers les diverses destinations qui devraient être accessibles à tous. Nous recommandons l'ajout de la notion de **mobilité équitable** pour l'ensemble des citoyens, et d'**accessibilité** (à tous les secteurs/destinations).

Section 5 : Projet de Vision (pour consultation)

- Nous ne notons aucune mention de mobilité ou de concepts connexes dans le projet de Vision. Nous recommandons l'ajout suivant :
 - P.14, 2^e paragraphe de l'énoncé de Vision : « *Par ses initiatives innovantes et porteuses, notamment au plan environnemental et, dans la lutte aux changements climatiques et dans la poursuite d'une mobilité durable et équitable, Gatineau agit comme chef de file...* »

Section 6 : Projet de directions stratégiques et stratégies (pour consultation)

Page 17 : Stratégie 1.2 : Augmenter les efforts pour réduire les inégalités sociales

- « *...où tous ont accès aux services,* » etc. etc. : Nous recommandons d'ajouter « à des options de mobilité » quelque part, car l'accessibilité à tous les items décrits dépend de la capacité à s'y rendre de façon équitable entre les divers segments de la population.

Page 19 : Stratégie 3.2 : Accélérer le développement de la mobilité durable et active

- Nous proposons l'ajout suivant : « *Profiter du haut degré de sensibilisation collective dont fait preuve la population gatinoise, et de la compétence de la Ville et de ses partenaires régionaux pour évaluer et concevoir les projets d'infrastructures sous l'éclairage de la mobilité durable, de la mobilité active et de l'accessibilité à pour l'ensemble de la population.* »

Page 20 : Stratégie 4.4 : Développer le territoire de façon durable en privilégiant des milieux de vie de proximité

- Les enjeux liés à cette stratégie devrait être mis en relation avec les enjeux de transport, d'accessibilité universelle, et d'accessibilité à la mobilité (facilité avec laquelle la destination, où se trouvent les activités souhaitées, peut être atteinte en fonction du lieu d'origine et des diverses alternatives de transport offertes).